



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prêt auto aménagement

Sous réserve d'acceptation du crédit par l'organisme prêteur: Socram Banque

Qui peut emprunter ?

- **L'emprunteur** est obligatoirement un sociétaire personne physique.
- Si **l'emprunteur ou le coemprunteur** est âgé de **plus de 75 ans** à l'issue du remboursement intégral du crédit, la demande doit faire l'objet d'une étude spécifique.
- **La personne handicapée :**
 - peut être le conducteur : le sociétaire ou un assuré personne physique (conjoint, concubin ou enfant à charge) ;
 - ou un passager : le sociétaire ou un assuré personne physique (conjoint, concubin ou enfant à charge), ou un parent non assuré mais à la charge du sociétaire.
- **Le financement** doit concerner les aménagements d'un véhicule terrestre à moteur afin de l'adapter au handicap du conducteur ou du passager. En cas d'acquisition du véhicule adapté, il est possible de jumeler un prêt acquisition avec un prêt aménagement à concurrence du montant des équipements d'adaptation dans la limite de 15 000 €.
- Un avis technique favorable sur un devis doit avoir été formulé par un ergothérapeute de Séréna, spécialiste du soutien à domicile.
- Le bien, objet du financement sera **la propriété du sociétaire ou d'un assuré** : conjoint, concubin, enfant à charge.

→ La MAIF vous conseille

Veillez à choisir des garanties protectrices pour votre véhicule, en fonction de sa valeur et tenant compte des conséquences en cas de vol ou de sinistre responsable. Sachez que si votre véhicule est assuré au tiers et financé par un crédit, vous ne percevrez pas d'indemnité au titre de votre contrat d'assurance. Toutefois, vous restez redevable des montants dus au titre de votre crédit.

Caractéristiques générales

→ **Montant du prêt** compris entre 750 € et 15 000 €.

→ **Durée du crédit** de 13 à 72 mois.

→ **Remise du chèque**

Le chèque est établi au nom de l'installateur ou du vendeur.

→ **Assurance emprunteur**

Proposée par Parnasse-MAIF, elle est facultative et couvre les risques :

- décès et invalidité permanente absolue, si le sociétaire et/ou le coemprunteur signent la déclaration de santé (notice d'assurance relative à la convention n° 2007-08). Ces derniers doivent être âgés de moins de 75 ans à l'issue du remboursement intégral du crédit ;
- décès et invalidité permanente absolue, si le sociétaire et/ou le coemprunteur âgés de moins de 51 ans ne signent pas la déclaration de santé (notice d'assurance relative à la convention n° 2007-10).

→ **Droit de rétractation**

Conformément aux prescriptions légales, l'emprunteur et le coemprunteur ont la possibilité de revenir sur leur engagement dans un délai de 14 jours à compter de l'acceptation de l'offre. L'organisme de crédit dispose d'un délai d'agrément de 7 jours à compter de l'acceptation de l'offre.

→ **Fonds mutuel de garantie**

Le prêt auto Socram Banque comprend une participation au Fonds mutuel de garantie représentant 2 % du montant du crédit. Les mensualités qui vous seront prélevées incluent le règlement de cette participation. **Le montant versé au Fonds mutuel de garantie est remboursable dans le mois civil suivant la bonne fin du crédit.**

Socram Banque - Société anonyme au capital social de 70 000 000 € - RCS Niort 682014865 - 2 rue du 24 Février - CS 90000 - 79092 Niort cedex 9.
Mandataire en assurance - N° Orias : 08044968 (www.orias.fr).

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.

Filia-MAIF - Société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9.

Parnasse-MAIF - Société anonyme au capital de 122 000 000 € - RCS Niort B 330 432 782 - CS 90000 - 79029 Niort cedex 9

Entreprises régies par le Code des assurances.

MAIF Solutions financières - société par actions simplifiée au capital de 6 659 016 € - RCS Niort B 350 218 467 - enregistrée auprès de la Chambre nationale des conseillers en investissements financiers sous le n° D008241 - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.

MAIF, Filia-MAIF et MAIF Solutions financières agissent en qualité d'intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement exclusifs de Socram Banque. MAIF Solutions financières inscrite sur le registre unique sous le n° 07 031 206, Filia-MAIF inscrite sous le n° 13 003 699, MAIF inscrite sous le n° 13 005 068 (www.orias.fr)